

8 avril 2016

Le Pingouin, N°4

La newsletter du Collectif des Associations Citoyennes, qui avance sur la banquise

Malgré les conditions très difficiles, le Pingouin avance sur la banquise, engrange de la nourriture dans son bec généreux pour nourrir ses petits. Il vit et grandit grâce à la solidarité du groupe. **Cette lettre mensuelle apporte aux membres et sympathisants actifs du CAC, en temps réel, quelques informations sur la vie du réseau, l'action citoyenne et sur des thèmes de fond ou d'actualité.** Un lien permet d'accéder à la source de l'information et la consulter dans son intégralité.



Soutenez le Collectif !

Le CAC développe de multiples actions au service des associations citoyennes pour résister et construire sur le terrain des alternatives. Pour continuer à apporter des analyses, alertes, faire connaître les actions porteuses d'espoir, nous avons besoin de votre soutien. **Soutenir le CAC est un geste essentiel**

→ Téléchargez le [bulletin d'adhésion ici](#) → [Faire un don](#)

Adhérez en ligne → [Individuel](#) → [Personne morale](#)

[liens [Charte](#), [statuts](#)...du CAC]

SIB/CIS, participation au mouvement social

L'actualité devient tellement fournie en événements et en remises en cause qu'il devient très difficile de résumer en 4 pages les informations essentielles. C'est pourquoi nous portons l'accent sur quelques points, en laissant au lecteur la possibilité d'aller voir sur le site du Collectif les autres informations, notamment celles relatives aux mobilisations contre la remise en cause du droit du travail ou des libertés.

Le CAC s'engage dans le mouvement social (25 mars)

Le CAC a appelé les associations citoyennes à être partie prenante du mouvement social, notamment en participant aux actions du 31 mars 2016 et à s'exprimer sur ces sujets à partir de leur situation concrète. En effet, par touches successives le gouvernement, les organisations patronales, financières et les multinationales bâtissent une société totalement vouée au marché, dans laquelle les solidarités doivent s'estomper au profit de la concurrence. La charité présentée sous des formes « modernes » telles que la philanthropie, le mécénat ou l'entrepreneuriat social est appelée à se substituer progressivement aux conquêtes sociales fondées sur la solidarité. Le lien social, la possibilité de bien vivre ensemble dans la liberté, l'égalité et la fraternité s'en trouvent altérés au plus grand profit de discours d'exclusion, de peur, de haine et de rejet des autres. [Voir le communiqué](#).

Nuit debout" : des rassemblements dans plusieurs villes européennes

Le [mouvement citoyen "Nuit debout"](#), installé depuis le 1er avril place de la République à Paris et dans une dizaine de villes en province pour protester contre la loi Travail, s'étend en Europe, dans les pays limitrophes de la France. Après Paris, Bruxelles s'est mise "debout" mercredi soir. D'autres rassemblements sont prévus dans plusieurs villes européennes, en Espagne et en Allemagne. Des "Nuits debout" sont également prévues à Valence en Espagne jeudi soir, mais aussi samedi à Madrid, Tarragone ou encore Saragosse. Les responsables du mouvement parisien ont reçu le soutien des dirigeants du parti [Podemos, né lui-même du mouvement des Indignés](#). Cette convergence des luttes va dans le sens de l'appel du CAC à s'engager dans le mouvement social (voir ci-dessus)

Quand le social finance les banques et les multinationales

Le gouvernement a décidé de lancer le 15 mars un [appel à projets pour expérimenter des SIB/CIS](#) (*Social Impact Bond et sa version française Contrat à Impact Social*). La veille du lancement, une lettre collective « [Quand le social finance les banques et les multinationales](#) » (Jean-Claude Boual, Michel Chauvière, Gabrielle Garrigue, Iréna Havlicek, Éric Denoyelle) a été publiée sur le site du Monde. Cette tribune analyse les arguments mis en avant pour promouvoir les SIB/CIS et montre qu'ils sont tous fallacieux. Loin d'être des solutions innovantes, les vieilles recettes proposées correspondent aux fondamentaux de la mécanique néolibérale : haro sur l'Etat (et la démocratie), haro sur les capacités des citoyens à s'organiser eux-mêmes, haro sur toutes celles et ceux qui œuvrent à la transformation de la société dans une optique de justice, d'égalité et de fraternité. La bataille d'influence et d'image sera longue et ne fait que commencer. Chacun doit prendre conscience des enjeux. **Le problème est maintenant de mettre en**

garde les associations et les collectivités, contre des montages qui risquent fort de se révéler aussi toxiques que ceux qui furent proposées à des collectivités par DEXIA. Beaucoup d'associations, peu informées, trouvent ce système plutôt alléchant. Voir notre article « [Associations, citoyens, universitaires et organismes dénoncent la mise en place des Social Impact Bonds](#) ».

➤ Un membre du Collectif local des associations citoyennes du 77 propose une [version plus visuelle de ce texte ICI](#)

L'appel à projets sur les SIB/CIS : un dossier vraiment « light » !

Dans son blog Alternatives Économiques, Jacques Dughera (RTES) analyse l'appel à projets sur les CIS (contrats à Impact Social). A propos du cahier des charges, il observe : **Ainsi l'Etat peut conventionner sans savoir qui finance, qui est l'autorité publique qui a pris l'initiative de cette action et si l'investisseur privé a pris une garantie financière ou pas !** Tout cela est vraiment "light" et pose trois questions : 1) Il est ridicule de parler de prise de risque sans vérifier de quel risque il s'agit. Il y a eu par le passé bien d'autres exemples de « partenariat public/privé » à sens unique pour ne pas recommencer les mêmes errements. 2) Avec ce dossier, demain l'Etat français peut engager de l'argent public pour un projet dont l'investisseur privé est une banque qui pratique quotidiennement l'optimisation fiscale et qui interdit au même Etat de financer les services sociaux ! 3) La notion de territoire est totalement absente de l'étude du projet. Demain, n'importe quel investisseur privé pourra faire intervenir son opérateur dès lors que l'autorité locale ou l'Etat l'aura décidé, au risque de mettre à mal un écosystème social patiemment construit. Les éventuelles lourdes conséquences d'une telle innovation financière sur l'action sociale auraient mérité que le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire soit sollicité pour examen et avis sur ce cahier des charges. Mais le dialogue ne semble pas être la marque de ce gouvernement. Lire « [Contrat à impact social: un dossier light pour du lourd](#) ».

L'avis très nuancé du HCVA

Dans des termes mesurés mais fermes, le HCVA formule un avis qui pose des questions similaires, notamment : « *Il n'est pas évident que ces montages complexes qui visent à organiser autrement le financement de projets se révèlent profitables au final pour la collectivité. En outre, ils peuvent conduire à penser la finance privée et ses institutions comme faisant partie des solutions et jamais des problèmes. Le HCVA est favorable à une expérimentation préalable à tout lancement d'appel à projets. A l'issue de cette période d'expérimentation, l'évaluation complète du dispositif pourrait être confiée à la Cour des comptes* ». L'avis soulève en outre de nombreuses ambiguïtés et contradictions. Il n'a été guère entendu, semble-t-il ! [Lire l'AVIS du HCVA ICI](#)

Difficultés associatives

Les réactions se multiplient face aux annonces de la Région Île-de-France

Suite aux annonces, fin 2015, de la présidente du conseil régional d'Île-de-France, prévoyant une baisse des subventions aux associations « de 75 millions d'euros par an » ([Lire l'article](#)) dans un plan « anti-gaspillage » ambitieux, de nombreuses associations franciliennes sont inquiètes. Parmi celles qui ont pris les devants en écrivant aux élus régionaux ou à la présidente du conseil régional, voici deux lettres de regroupement d'associations : celle du [GRAPHIE](#) (d'inter-réseaux des entreprises de l'Insertion par l'Activité Économique) et celle de la [Fédération Ile-de-France du Planning Familial](#).

9 réseaux s dont le CAC interpellent la Région Île-de-France sur un rapport téléguidé

Le Figaro a annoncé le 4 avril que la Région Île-de-France a fait réaliser par le cabinet Ernest & Young une étude sur l'état des finances régionales, bien opportune juste avant les décisions budgétaires de la région. Il en ressort que 71 % des dossiers associatifs présenteraient des « problèmes de régularité » (sur un panel de 28 dossiers étudiés seulement, alors que la région gère 800 procédures de financement). La hausse des subventions aux associations sur l'ensemble de la mandature y est présentée comme « inquiétante ». Une lettre commune a été envoyée par 9 réseaux, dont le CAC, pour mettre en cause le sérieux scientifique d'une étude qui semble faite sur mesure, et demander la mise en place d'une réelle instance de concertation permettant une évaluation et une conduite sereines et efficaces des politiques régionales, notamment de la politique culturelle. [Voir la lettre ICI](#).

L'observation de 100 décisions communales et départementales dans l'Ouest : la remise en cause est engagée

L'équipe [Cartocrise-associative du CAC](#) a multiplié les observations des décisions communales au cours du mois de mars. Nous proposons ici une première synthèse très intéressante de ces observations sur les régions Poitou-Charentes et Pays de Loire, réalisée par Monique Tilhou. Même si la réalité est occultée par les discours (flou artistique des décisions, discours tronqués, parfois manipulés) des lignes de force apparaissent très clairement : une lutte idéologique autour de la culture, au détriment de la culture émancipatrice, la cohésion sociale progressivement étranglée, mais aussi l'importance des subventions aux associations parapubliques et aux écoles privées. L'austérité a bon dos pour se débarrasser des gêneurs et des associations qui refusent d'entrer dans le moule du business. Cependant, les associations n'ont pas partout la même place dans le vivre ensemble et dans la vie des territoires, et certaines collectivités ont à cœur de préserver la vie associative. [Pour voir l'analyse c'est ici](#).

Le quart des communes vont baisser leurs subventions aux associations sportives

26% des communes et intercommunalités – contre 24% un an plus tôt – vont baisser leurs subventions aux associations sportives en 2016. C'est ce qui ressort d'une enquête de l'Andes (Association nationale des élus en charge du sport) du 29 février 2016. Dans le même temps, 71% des répondants prévoient de maintenir leurs subventions à hauteur des montants octroyés en 2015, et seulement 3% des communes envisagent une hausse des subventions à leurs clubs. Quand une diminution est prévue, celle-ci est

souvent conséquente. Si 15,8% des communes et intercommunalités pensent limiter les baisses de subventions à 5%, pour 10,5% des répondants, la baisse sera égale ou supérieure à 10%. [Pour télécharger l'article, c'est ICI.](#)

Le RESIA, touché ... mais pas coulé !

Le RESIA, réseau de cinquante associations de solidarité internationale des Côtes d'Armor (plus d'un millier de bénévoles) est un lieu-ressources sur la citoyenneté internationale, les cultures du monde, l'égalité et les droits humains, pour les habitant-es du département, les jeunes, les animat-rices-eurs, les enseignant-e-s, les bénévoles associatifs. Il propose des outils pédagogiques et documentaires et organise des animations, des rencontres et des formations.

Pourquoi le Conseil général, avec lequel un travail commun était conduit depuis plusieurs années, souhaite-t-il aujourd'hui se désengager d'un centre de ressources au service de l'éducation citoyenne et du vivre-ensemble ? Comment peut-on penser aujourd'hui l'Europe repliée sur ses frontières ? Le conseil d'administration du RESIA entend garder le cap, et lance un appel à tous ses adhérents pour trouver des alternatives qui permettent de poursuivre ses missions : [lire ICI.](#)

L'action commune

Un séminaire de réflexion sur les chemins de la transition (19 mars)

Une journée de séminaire a rassemblé le 19 mars dernier une cinquantaine de personnes, appartenant à différents réseaux (Alternatiba, Cap ou pas Cap, réseau des Communs,...) et des membres de nombreuses associations de terrain pour préciser ensemble ce qu'on entend par « alternatives » (à quoi), « changer de système » (mais quel système ?) et « Transition écologique, sociale et culturelle » (mais transition vers quoi ?). Les débats, qui ont été très riches, vont faire l'objet d'une synthèse dans les prochains jours. Les questions abordées seront reprises lors des rencontres d'été de Rennes, du 5 au 7 juillet 2016. [On trouvera ici](#) l'exposé introductif, les comptes-rendus des ateliers et du débat général.

Un nouveau chantier pour mieux connaître la situation et l'action des associations citoyennes

Un groupe de travail « observations » s'est mis en place pour mieux connaître la situation des associations citoyennes. En effet, ces associations subissent de fortes pressions pour devenir prestataires et beaucoup doivent licencier ou disparaître. Mais nous manquons cruellement de références permettant d'analyser objectivement ces évolutions dans leur diversité, et mesurer la contribution des associations citoyennes au lien social, la défense des droits, l'économie solidaire, à l'épanouissement des personnes ou à l'éducation citoyenne, etc. Pour cela, sans négliger une meilleure utilisation des statistiques existantes, il paraît nécessaire de **construire nos propres outils d'observation**, avec une méthodologie commune, et une méthode partagée. Il est primordial de sensibiliser les associations à l'importance politique d'une observation qui permet de nommer ce qui nous paraît essentiel. [Voir le compte rendu de cette première réunion.](#)

Les rencontres estivales du CAC à Rennes

Les rencontres estivales du CAC à Rennes se préparent à la fois en Bretagne et à Paris. Elles se dérouleront, les 5 et 6 et 7 juillet 2016 et seront l'occasion d'aborder, en prenant du recul, quelques-uns des principaux chantiers du CAC : relations associations-collectivités, importance croissante du numérique, transition écologique, sociale et culturelle, etc. Comme en 2015, nous essaierons de prendre du recul et de réfléchir aux fondements de l'action associative. Mais également comment agir ensemble dans le contexte actuel, résister et construire des alternatives sans faire le dos rond et se coucher ? Tous ceux qui le souhaitent peuvent contribuer au travail de préparation en se signalant auprès d'Isabelle isabelle@associations-citoyennes.net

Construire

« La bataille décisive des Communs », une émission d'Arrêt sur Images

L'eau, l'air, les paysages, l'image des œuvres architecturales ou plus généralement des œuvres parvenues dans le domaine public : à qui appartiennent tous ces biens ? Doivent-ils être appropriables ? Doivent-ils appartenir à la collectivité et, dans ce cas, peut-on leur donner un statut... commun ? Arrêt sur Images mène ce débat juridico-philosophico-politique avec quatre invités : Benjamin Coriat, auteur d'un ouvrage collectif intitulé « Le retour des communs, La crise de l'idéologie propriétaire » (Editions Les liens qui libèrent), Nathalie Martin, directrice exécutive de Wikimedia, Frédéric Sultan, membre de [Vecam](#) et responsable du site [Remix the Commons](#), ainsi que Denis Genovese, pêcheur de la prud'homie d'Antibes. [L'introduction de l'émission \(5min\) est ici.](#)

Le Nouveau Centenaire à Montreuil : une résidence sociale qui maintient les liens communautaires

Après 35 années passées à survivre dans une extrême précarité, 193 travailleurs Soninkés, originaires du Mali et de Mauritanie, ont enfin posé leurs valises au [Nouveau Centenaire](#), une résidence sociale qu'ils ont contribué à créer. Ce concept d'habitat collectif et participatif, inédit en France, leur permet de maintenir l'organisation solidaire qui a cimenté leur communauté pendant les temps difficiles. L'article complet d'Altermondes : « [Le nouveau centenaire : un si long combat contre le mal-logement](#) ».

Comprendre

Première étude de l'INSEE sur le poids économique des associations et la place du bénévolat

Pour la première fois, l'INSEE a mené en 2014 une enquête nationale sur le poids économique des associations et la place du bénévolat. Auparavant, seul le Centre Économique de la Sorbonne avait publié, en 2005 et en 2011, des études exhaustives. Cette étude insiste davantage sur le bénévolat que sur le nombre de salariés. Elle conforte et actualise certains chiffres connus : 1,3 millions d'associations, 1,9 millions de salariés (mais 1,3 millions en ETP), 23 millions de bénévoles (contre 16 auparavant) 104 milliards de ressources (contre 85 auparavant). La publication de cette étude intervient au moment où le CAC s'interroge sur la façon dont il serait possible d'améliorer la connaissance qualitative du travail des associations (voir plus haut). Lire l'enquête « [Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié](#) ».

L'ex-conseiller de Myriam El Khomri explique pourquoi il claque la porte

« La réforme de Myriam El Khomri devait porter l'exigence d'un nouveau projet de société. Je suis profondément convaincu que cette réforme nous amène collectivement dans le mur, parce que j'ai la conviction qu'elle sert les intérêts politiques de quelques-uns et les intérêts économiques de quelques autres (privilegiés). J'ai assumé publiquement le désaccord qui m'opposait à la ministre ».
[Lire la suite de l'article](#) sur le Monde.fr

Le réchauffement global s'accélère : vers une semaine d'action du 4 au 15 mai

Nous venons de recevoir sur le climat une information encore plus angoissante que celles enregistrées ces dernières années, montrant toutes que le réchauffement global se manifeste plus vite que prévu. La communauté scientifique n'attendait pas une telle hausse de température avant des décennies. L'industrie des combustibles fossiles détériore le climat à une vitesse totalement inattendue. C'est la raison pour laquelle, aux quatre coins de la planète, des citoyens se préparent à une vague d'actions du 4 au 15 mai. Des milliers de citoyens montreront au monde entier que le moment est venu de se libérer des combustibles fossiles. Lire le blog de Jean Gadrey : [Urgence vitale : sortir des énergies fossiles \(et fissiles\) !](#)

Agenda, livres et documents

Les AMACA, des AMAP culturelles : premier spectacle le 9 avril à Poissy

Les AMACCA (Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique) sont fondées sur le modèle des AMAP : elles permettent aux citoyens de sortir de leur rôle de simple consommateur et de devenir des « spect'acteurs », à travers un dispositif de développement local participatif. Les AMACCA entendent revoir le lien entre producteurs et consommateurs dans une logique qui dépasse largement l'échange marchand. Elles mettent les citoyens au cœur d'un projet culturel dont ils sont les acteurs. Ce faisant, elles militent pour une culture non marchande, et une réappropriation de ce bien commun. L'AMACCA de Poissy [Art'Yvelines](#) donne son premier spectacle à POISSY samedi 9 avril à 17h, au lycée Le Corbusier [Voir ICI « Itinéraires croisés »](#).

Paul Jorion : Ce monde passe en mode cataclysmique

Le dernier livre de Paul Jorion, « Le dernier qui s'en va éteint la lumière » montre que le genre humain se découvre, à sa très grande surprise, au bord de l'extinction. Et l'humanité n'est pas outillée pour faire face à cette situation nouvelle. La conjugaison de la surconsommation, de la croissance phénoménale des inégalités (dans une société où le gagnant prend tout) et de la révolution technologique (ou les personnes remplacées par des machines n'en bénéficient pas), mène vers des catastrophes sans précédent. Pour lui « ce monde passe en mode cataclysmique ». Fayard, 19 €. [Réécouter aussi son interview](#) par Patrick Cohen sur France Inter du 25 mars.